

Communiqué du maire Reprise de l'activité scolaire à Saint-Cloud

Saint-Cloud, le 2 mai 2020

Chères Clodoaldiennes, Chers Clodoaldiens, Chers parents d'élèves,

Le Premier ministre, lors de son discours devant l'Assemblée nationale, a dessiné les contours d'une possible reprise de l'activité scolaire le 11 mai prochain. Cette annonce a été suivie de déclarations de plusieurs ministres dont celui de l'Éducation nationale.

Depuis cette date, les élus et les services de la Ville travaillent avec ceux de l'Éducation nationale à rendre possible cette reprise. Dès que nous aurons un peu de visibilité sur les conditions de cette rentrée, nous associerons également les parents d'élèves à la réflexion. À ce jour, nous ne disposons que de deux certitudes :

- la rentrée des élèves se fera sur la base du volontariat des parents ;
- seulement 15 élèves par classe.

Le département des Hauts-de-Seine étant classé « à risque » (zone rouge), les conditions du déconfinement seront sans doute plus strictes que celles présentées le 28 avril par le Premier ministre. Nous ne savons pas encore dans quelle mesure cette classification impactera la reprise. Ces précisions devraient être communiquées par le gouvernement le jeudi 7 mai et seront éventuellement suivies de préconisations spécifiques de la Préfecture pour notre département.

Dans ces conditions, le nombre d'élèves présents le jour de la rentrée est déterminant pour envisager un mode d'organisation, mettre en place des procédures adaptées à la situation sanitaire et au respect des gestes barrières. C'est la raison pour laquelle la Ville et l'Éducation nationale ont adressé aux parents d'élèves un questionnaire pour connaître leurs intentions quant au retour ou non de leur(s) enfant(s) à l'école.

Sans attendre, la Ville travaille activement à la reprise possible des élèves **et prend toutes** les dispositions sanitaires nécessaires pour garantir la meilleure protection des enfants :

- désinfection des locaux, nettoyage régulier des classes, des sanitaires, des espaces communs, surveillance très régulière des dispositifs de distribution du savon, mise à disposition de lingettes et de gel hydroalcoolique dans les classes mais aussi pose de marquages spécifiques pour respecter la distanciation sanitaire...
- échelonnement des horaires : en fonction du nombre d'élèves présents, nous pourrons fixer des horaires d'entrée et de sortie échelonnés afin d'éviter une trop grande concentration d'enfants et d'adultes devant l'école. La question de la restauration scolaire dépendra également de ce nombre. Elle pourrait se faire grâce à une « lunch box » apportée par l'enfant.

Enfin, la Ville compte un total de 96 classes. **75 % de celles-ci devraient disposer d'un enseignant le jour de la rentrée**. Nous devons aussi intégrer cette donnée dans l'organisation de l'accueil des élèves.



Concernant les activités périscolaires, nous ne disposons à ce jour d'aucune directive de la part de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

Pour toutes ces raisons, j'ai souhaité reporter la rentrée des élèves prévue le jeudi 14 mai au lundi 18 mai (la rentrée prévue le 11 mai est celle des enseignants). Nous n'aurons pas trop de deux jours supplémentaires pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles.

Soyez assurés, Chers parents, de mon entier dévouement. Prenez soin de vous et de vos familles.

Éric Berdoati

Maire de Saint-Cloud

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Eric BERDOATI